

Repérage, remobilisation et insertion des jeunes et autres publics éloignés de l'emploi : les enseignements de l'expérimentation PIC des Groupements de Créateurs

Novembre 2024

Financé par



Opéré par



L'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (Ansa) livre dans cette note de synthèse les principaux enseignements relatifs au repérage, à la remobilisation et à l'insertion des jeunes et autres publics éloignés de l'emploi, issus des quatre premières années de l'expérimentation menée par les Groupements de Créateurs, dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).

Lauréat de l'Appel à projet PIC 100 % Inclusion, le Réseau Groupement de Créateurs a lancé en septembre 2020, et pour quatre années, une expérimentation impliquant un consortium de dix structures porteuses de Groupements de Créateurs et quatre partenaires nationaux¹. L'expérimentation vise à concevoir, mettre en œuvre et évaluer les effets de nouvelles modalités venant enrichir l'accompagnement Groupement de Créateurs (voir encadré) pour :

- Aller vers les publics en situation de non-recours vis-à-vis du Réseau pour l'emploi ;
- Leur proposer des expériences collectives d'entrepreneuriat ;
- Leur permettre de rencontrer des entrepreneurs ;
- Identifier et valoriser leurs compétences transversales, notamment celles acquises tout au long de leur parcours via des Open Badges.

L'évaluation s'est appuyée sur une méthodologie mixte combinant des outils quantitatifs (questionnaires auprès des bénéficiaires, recueil trimestriel d'indicateurs de suivi) et qualitatifs (observation *in situ*, entretiens semi-directifs et ateliers réunissant des bénéficiaires et des professionnels).

L'accompagnement Groupement de Créateurs

Le Groupement de Créateurs est un programme destiné aux personnes éloignées de l'emploi, notamment les jeunes, qui s'appuie sur l'envie d'entreprendre comme levier de remobilisation, et les accompagne à l'émergence de leur envie jusqu'à la définition d'un projet professionnel (qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou de la création d'une entreprise), avec une posture fondée sur l'écoute, la confiance et l'autonomie. Dans le cadre d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs, l'accompagnement est réalisé selon 4 étapes : mieux se connaître, préciser son projet, comprendre son environnement, puis définir l'adéquation entre soi, son projet et son environnement.

Créé en 2000 par la Mission Locale de Sénart, le programme Groupement de Créateurs est aujourd'hui mis en œuvre dans l'hexagone et en Outre-Mer par une cinquantaine de structures d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle (Missions Locales, Maisons de l'Emploi, PLIE) formées, appuyées et représentées par l'association Réseau Groupement de Créateurs².

Une évaluation randomisée menée de 2010 à 2016 par le CREST et J-PAL³ avait permis de montrer l'impact positif du Groupement de Créateurs sur l'insertion des jeunes peu qualifiés, avec une accélération de l'entrée en formation la première année, puis un accès plus important à l'emploi salarié, une augmentation significative des revenus d'activité, et, en lien, une moindre dépendance aux allocations sociales, la seconde année.

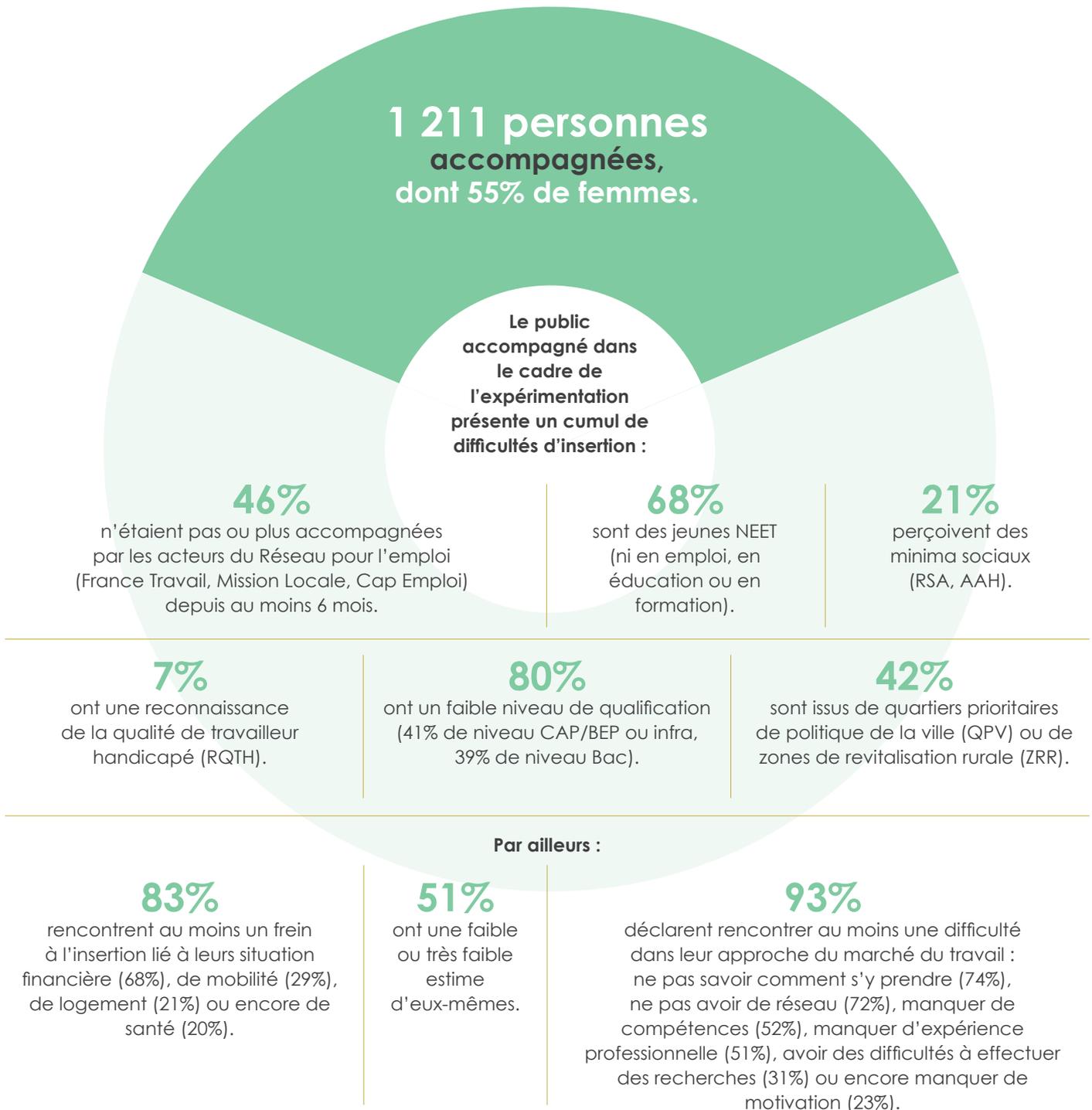
1. Mission Locale de L'Agenais, de L'Albret et du Confluent, Mission Locale du Grand Reims, *Entreprendre Ensemble à Dunkerque*, Mission Locale de L'Aigle Mortagne, Mission Locale de L'Agglomération Mancelle, MEEF Santerre Haute-Somme, Mission Locale Nord-Essonne, *Ensemble pour l'Emploi*, Mission Locale de Guadeloupe, Mission Locale Centre Martinique, Article 1, 100 000 Entrepreneurs, *Entreprendre pour Apprendre, Coopérer pour Entreprendre et l'Ansa*.

2. Pour plus d'informations : www.groupement-de-createurs.fr

3. Rapport de l'évaluation menée par le Centre de Recherche en Économie et Statistiques (CREST) et le Poverty Action Lab (J-PAL) dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : <https://groupement-de-createurs.fr/wp-content/uploads/2022/12/rapport-fej-evaluation-impact-2016.pdf>

L'élargissement des modalités d'aller-vers favorise le repérage d'un public en situation de non-recours et cumulant d'importantes difficultés d'insertion

Fin 2023, les Groupements de Créateurs participant à l'expérimentation avaient repéré 3241 personnes dont 1211 ont intégré l'accompagnement, soit 37%.

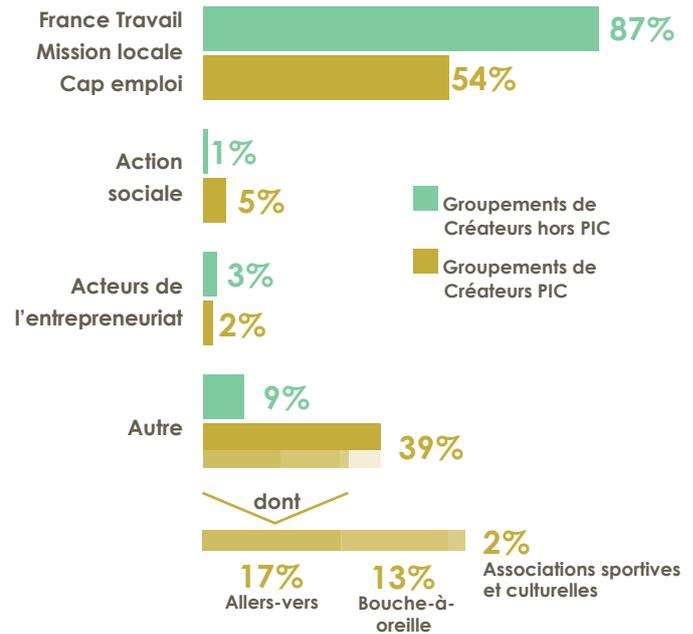


Ce public a pu être repéré et mobilisé par les Groupements de Créateurs grâce à une diversification des canaux de repérage, incluant des actions en dehors des murs des institutions traditionnelles qui semblent particulièrement efficaces (voir graphique ci-contre). Les Groupements de Créateurs ont en effet multiplié les initiatives, en partenariat avec des acteurs locaux, pour aller à la rencontre des publics ciblés dans les lieux qu'ils fréquentent habituellement : centre social du quartier, hall de la piscine municipale, cinéma, fast-food, galerie marchande, ressourcerie, épicerie sociale... Plusieurs Groupements de Créateurs expérimentateurs ont mis en place ou participé à des événements locaux (cafés emploi, événements sportifs ou culturels, etc.). Plus rarement déployée, la communication dans les médias locaux (radio, journaux, télévision) et sur les réseaux sociaux (Facebook live, Instagram) a permis de donner de la visibilité à l'accompagnement.

« Quand on va les voir, la première fois, on ne parle pas de dispositifs, mais plutôt d'eux, de leurs envies, de là où ils en sont. C'est quelque chose qui fonctionne bien ! Et ça permet d'alimenter le bouche-à-oreille également ».

Professionnel d'un Groupement de Créateurs

Canal de repérage des bénéficiaires



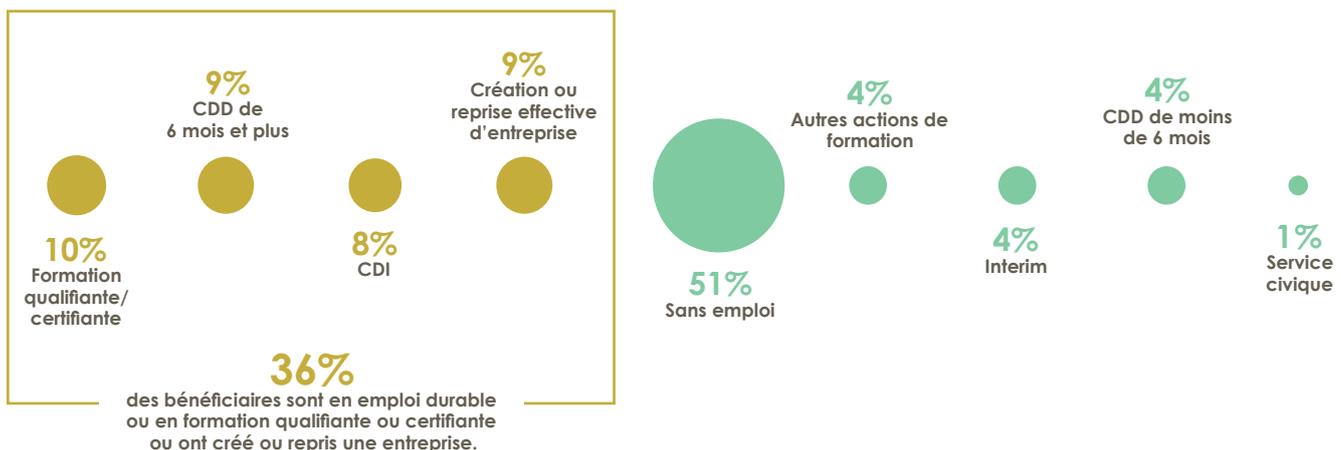
Sources : Données de suivi de l'expérimentation au 31/03/2024 / rapport d'activité Réseau des Groupements de créateurs 2021

La réussite de ces démarches réside dans leur caractère informel et partenarial, couplé à la capacité d'enclencher rapidement une dynamique dans la suite des premiers échanges (un entretien ou un atelier dans les jours suivants), ce qui nécessite des moyens humains suffisants.

Des sorties positives pour plus du tiers des bénéficiaires après 8 mois d'accompagnement en moyenne, et des effets bénéfiques sur la confiance, les compétences transversales et le lien social

Après huit mois d'accompagnement en moyenne, 36% des bénéficiaires dont la situation de sortie est connue accèdent à un emploi ou une formation (CDI, CDD de plus de six mois, reprise ou création d'entreprise, inscription à une formation qualifiante ou certifiante).

Situation des bénéficiaires à l'issue de l'accompagnement



Sources : Données de suivi de l'expérimentation au 31/03/2024, hors situations inconnues

Au-delà des sorties positives, l'évaluation révèle des effets potentiellement déterminants pour le parcours d'insertion des bénéficiaires, concernant en particulier :

- **Leur évolution personnelle.** L'accompagnement a souvent permis aux bénéficiaires de mieux se connaître, clarifier leurs aspirations et renforcer leur autonomie. Les participants témoignent d'un regain de confiance en eux et d'une perception plus positive de leur avenir professionnel.
- **L'acquisition et la consolidation de compétences transversales,** et notamment la capacité à prendre des décisions, communiquer, mener un projet, gérer le stress ou encore coopérer dans un groupe, autant de compétences essentielles dans un parcours professionnel.
- **Le lien social.** Les modalités collectives d'accompagnement permettent d'initier des relations d'entraide entre pairs, qui s'inscrivent parfois dans la durée, au-delà de l'accompagnement.

« Le parcours m'a permis de travailler sur moi-même, de découvrir des qualités que je ne savais pas que j'avais. »

Bénéficiaire d'un Groupement de Créateurs

« J'ai fait un atelier « prise de parole en public » avec un professionnel pour apprendre à adapter son discours, travailler sur son stress et sa timidité, ça m'a servi [...] après dans ma vie professionnelle. »

Bénéficiaire d'un Groupement de Créateurs

Une remobilisation des bénéficiaires favorisée par la posture des professionnels, la dimension collective et la valorisation des compétences

La posture des professionnels en charge du repérage et de l'accompagnement se caractérise par une écoute active, la non-directivité, l'absence de jugement et une grande disponibilité. L'accompagnement s'ancre sur les envies et les projets des bénéficiaires, quels qu'ils soient. Ces éléments, qui sont aux fondements de l'approche des Groupements de Créateurs et non spécifiques à l'expérimentation, apparaissent déterminants pour remobiliser les bénéficiaires. Les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires illustrent leur forte satisfaction vis-à-vis de cette approche, qui favorise la création d'un lien de confiance avec le professionnel, nécessaire pour avancer sur leur projet professionnel comme sur leur situation personnelle.

« Les gens ont souvent des discours un peu décourageants, même sans s'en rendre compte. Faut avoir du caractère et être solide pour faire face. Mais avec H. [professionnel d'un Groupement de Créateurs] on a fait 4 ou 5 rendez-vous, et des appels réguliers, ça m'a boosté d'avoir quelqu'un qui me rappelle, qui me motive, ça me permet de savoir où ça en est, de donner une cadence. Et puis avoir une écoute c'est utile, parce qu'on se sent souvent seule. »

Bénéficiaire d'un Groupement de Créateurs

« J'aime bien qu'on soit suivi personnellement, on avance à notre rythme, on ne se sent pas jugé. J'avais très peur du jugement car je n'ai pas le bac, pas de diplôme, mais là on se sent à sa place. »

Bénéficiaire d'un Groupement de Créateurs

« Je suis plutôt anxieuse, je fais souvent des crises d'angoisse, j'en ai fait beaucoup au Groupement, mais à chaque fois ils ont compris, ils m'ont dit que je pouvais aller prendre l'air, prendre le temps que je voulais, c'est hyper rare d'avoir des personnes bienveillantes comme ça. »

Bénéficiaire d'un Groupement de Créateurs

Une plus grande disponibilité des professionnels a été rendue possible grâce aux moyens financiers alloués dans le cadre de l'expérimentation, permettant à chaque structure porteuse de mobiliser deux professionnels sur le Groupement de Créateurs (au lieu d'un seul), en charge du repérage et de l'accompagnement de 80 bénéficiaires sur 12 mois, permettant par ailleurs un travail en binôme. Cela représente une file active moyenne de 27 personnes par professionnel pour un accompagnement moyen de 8 mois.

Par ailleurs, plusieurs des bénéficiaires rencontrés attestent de la plus-value d'une modalité de reconnaissance et de valorisation des compétences transversales ou sociales via les Open Badges. Vus comme des supports concrets de la remobilisation au travers d'un gain en confiance en soi, d'une meilleure capacité à affiner le projet d'orientation et d'une dynamisation du parcours, les Open Badges peuvent apporter des jalons pédagogiques et une forme de ludification qui enrichissent le parcours.

« Recevoir les badges, pour moi c'est quelque chose d'important. Ça montre que je ne suis pas restée comme ça à attendre à la maison. Même au niveau de Pôle Emploi, ils voient que je fais des choses. »

Bénéficiaire d'un Groupement de Créateurs

Enfin, le projet a permis de renforcer la dimension collective de l'accompagnement proposé dans le cadre du Groupement de Créateurs via la mise en place de nouvelles expériences impliquant d'entreprendre en collectif (Mini-Entreprise, FlashCoop, Tous solidaires !). La forte satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des ateliers collectifs tient en premier lieu au fait qu'ils favorisent l'entraide et la création de liens entre les participants, parfois pérennes. Ces projets participatifs et concrets, s'inscrivant dans la durée (une à plusieurs semaines), permettent aux bénéficiaires de mettre en pratique, dans un cadre sécurisant, des compétences clés pour leurs projets individuels.

« [Avoir l'Open Badge « Orateur »], ça m'a motivée à progresser, à m'améliorer. Mais je ne me dis pas que je suis excellente à l'oral. De base je ne suis pas du tout à l'aise à l'oral. Le fait qu'on me donne ce badge, ça m'a montré que je peux m'exprimer clairement. »

Bénéficiaire d'un Groupement de Créateurs

« Il y a eu vraiment une connexion entre tout le monde c'était assez incroyable, on était vraiment dans l'entraide. Dès que quelqu'un disait quelque chose les autres réagissaient, conseillaient, proposaient de mettre en contact avec d'autres gens, c'était très riche. »

Bénéficiaire d'un Groupement de Créateurs

« Le parcours m'a mis sur d'autres pistes pour mon projet. Je me posais pleins de questions pour comment faire telle ou telle chose, et grâce à la FlashCoop, j'ai compris dans la pratique comment faire pour mon projet à moi. »

Bénéficiaire d'un Groupement de Créateurs

Une dynamique d'innovation qui se diffuse au-delà de l'expérimentation

L'expérimentation a offert un terrain fertile pour identifier de nouvelles modalités favorisant le repérage et l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

Les professionnels des Groupements de Créateurs, les directions de leurs structures et l'ensemble des partenaires du consortium ont réalisé un important travail d'ingénierie pour adapter, développer et s'appropriier les nouvelles modalités d'accompagnement expérimentées. Le pilotage, l'animation et la capitalisation assurés par le Réseau Groupement

de Créateurs, avec le soutien de l'Ansa, ont été essentiels pour la mise en œuvre de l'expérimentation et le partage de ses enseignements, y compris auprès des autres acteurs de l'insertion.

C'est le cas des Open Badges, ou encore des actions d'entrepreneuriat en collectif qui se diffusent au sein d'autres Groupements de Créateurs et, dans certains cas, auprès de professionnels en charge du déploiement d'autres dispositifs d'accompagnement.



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**

www.solidarites-actives.com

Agence nouvelle des solidarités actives
28, rue du Sentier 75002 Paris
Tél. : 01 43 48 65 24

**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT ET CONTACT**

Leeloo Cosnier

leeloo.cosnier@solidarites-actives.com



Nelly Guisse

nelly.guisse@solidarites-actives.com

